

Suivi des oiseaux nicheurs STOC points d'écoutes - 2014

Objectifs

Connaître l'état de santé des oiseaux nicheurs sur la Réserve Naturelle Nationale de l'estuaire de la Seine et la relation avec l'habitat. Proposer des mesures de gestion optimisant la capacité d'accueil du site.

Méthodologie

De 2003 à 2014, 75 points ont été effectués sur l'ensemble de la réserve en partie terrestre. On utilise une méthode de points d'écoute dite IPA (Indice ponctuel d'abondance adaptée STOC). Elle consiste, en un point donné, pendant une écoute de sept minutes, à noter tous les contacts visuels ou sonores avec des oiseaux posés ou en vol. Ce suivi se déroule d'avril à juin. A partir de 2012, il a été décidé de mettre en place, deux écoutes de cinq minutes sur chaque point (une avant et une après le 8 mai). Quatre types de contacts sont distingués : 1 = nombre de mâles chanteurs ou de couples différents ; 2 = nombre d'adultes vus ou entendus criant ; 3 = nombre de nids, de familles ou de juvéniles volants non émancipés ; 4 = nombre d'oiseaux dans une troupe qui n'est pas une famille ou oiseaux en vol direct. Seuls les 3 premiers types de contacts sont considérés pour les nicheurs. On note les contacts en fonction de leur distance par rapport au point (méthode nationale STOC-EPS du CRBPO).

Résultats

Données générales : En considérant les deux sessions et l'ensemble des contacts, **100 espèces ont été contactées en 2014**, 12 d'entre elles ne nichent pas dans l'estuaire. La comparaison entre les deux sessions montre que certaines espèces migratrices ne sont pas ou peu arrivées lors de la première session, d'où **l'effectif nettement plus important lors de la seconde session**. D'autres espèces ont été, à l'inverse, plus contactées lors de la première session et enfin certaines sont présentes de façon stable pendant l'ensemble de la période d'écoute.

4034 oiseaux ont été contactés lors des deux sessions sur les 75 points tous contacts confondus. En ne considérant que les trois premiers types de contacts qui correspondent le plus aux oiseaux nicheurs, l'effectif est ramené à 2 345. Si on considère les trois premiers contacts caractéristiques des oiseaux nicheurs, 89 espèces ont été notées sur l'ensemble des deux sessions et on a une moyenne de 31 contacts par point et 15,8 espèces.

C'est logiquement dans la plus petite surface que le nombre de contacts et d'espèces sont les plus faibles et c'est au-delà de 100 m que les effectifs ont été les plus importants. Les quatre espèces les plus fréquentes sont considérées comme paludicoles : phragmite des joncs, bruant des roseaux, bouscarle de Cetti, rousserolle effarvate.

Prairies : En considérant les espèces cartographiées, on remarque que les **prairies du Hode sont les plus exploitées par les espèces prairiales** alors que le marais de Cressenval l'est moins. Ces densités moins importantes ne sont peut-être pas directement liées à la « qualité prairiale » mais plutôt à l'aspect paysager très différent. Ces mêmes constats avaient déjà été faits entre 1999 et 2013. Les espèces les plus contactées en milieu prairial sont l'alouette des champs, puis la bergeronnette printanière et le tarier des prés.

Roselière : C'est la partie de **roselière comprise entre le pont de Normandie et l'estacade du Hode qui accueille les densités les plus importantes** de plusieurs espèces paludicoles. Les espèces les plus présentes sur ces points sont le phragmite des joncs, la rousserolle effarvate, la bouscarle de Cetti, la gorge bleue à miroir et le bruant des roseaux ; et les plus inféodées à la roselière sont le butor étoilé, la locustelle lusciniôïde, la panure à moustaches, le râle d'eau et la gorge-bleue.

Haies, buissons, bois : Globalement, ce sont donc les **secteurs boisés situés à l'est de l'estuaire, mais surtout les haies bocagères du marais de Cressenval qui accueillent les plus fortes densités** d'oiseaux nichant dans les arbres ou arbustes. la fauvette à tête noire, le pouillot véloce, le troglodyte mignon, le rossignol philomèle, le merle noir, la corneille noire et le pinson des arbres, ces espèces sont plutôt inféodées à ce type d'habitat.

Parcours : Les **cinq espèces les plus contactées le long des parcours sont des espèces dites paludicoles** (rousserolle effarvate, phragmite des joncs, bouscarle de Cetti, gorge-bleue à miroir et

bruant des roseaux). Les trois suivantes (fauvette grisette, fauvette à tête noire et merle noir) nichent dans des arbustes, arbres ou ronciers.

Evolution depuis 1999 : En ne considérant que les 3 premiers types de contacts, ce sont en moyenne 82 espèces qui sont contactées annuellement sur les 68 points et parcours. Il y a des fluctuations interannuelles importantes, mais on peut noter que le nombre d'espèces contactées est plus faible ces dernières années, et que 2014 (67 espèces) est très inférieure à la moyenne.

Le tableau présente une synthèse de l'évolution des espèces pour lesquelles une variation significative est observée (logiciel TRIM). Seules les espèces totalisant au moins 100 données ont été considérées.

	Estuaire de Seine depuis 1999			France depuis 2001	
	Indices de Variation (en %)			Indices de Variation (en %)	
Fauvette à tête noire	192,71	Forte augmentation	p<0,05	31	Augmentation
Pinson des arbres	405,31	Forte augmentation	p<0,01	10	Augmentation
Bergeronnette flavéole	137,26	Augmentation modérée	p<0,01	16	Augmentation
Bruant proyer	289,81	Augmentation modérée	p<0,05	0	non significatif
Coucou gris	49,03	Augmentation modérée	p<0,01	-8	Diminution
Foulque macroule	202,07	Augmentation modérée	p<0,01	72	Augmentation
Gorgebleue à miroir	124,45	Augmentation modérée	p<0,01	-26	Diminution
Locustelle luscinoïde	166,31	Augmentation modérée	p<0,01		?
Phragmite des joncs	131,64	Augmentation modérée	p<0,01	8	non significatif
Cygne tuberculé	368,09	Augmentation modérée	p<0,05	65	Augmentation
Rosignole philomèle	54,73	Augmentation modérée	p<0,01	15	Augmentation
Tarier des prés	117,49	Augmentation modérée	p<0,01	-43	Diminution
Vanneau huppé	119,79	Augmentation modérée	p<0,01	-28	Diminution
Bouscarle de Cetti	-57,09	Déclin modéré	p<0,01	-36	Diminution
Butor étoilé	-74,99	Déclin modéré	p<0,05		?
Cisticole des joncs	-57,73	Déclin modéré	p<0,05	-54	Diminution
Linotte mélodieuse	-39,68	Déclin modéré	p<0,01	-37	Diminution
Mésange (panure) à moustache	-58,54	Déclin modéré	p<0,01		?
Pipit farlouse	-59,34	Déclin modéré	p<0,01	-47	Diminution
Troglodyte mignon	-40,76	Déclin modéré	p<0,01	-32	Diminution

Patrimonialité et richesse spécifique : En 2014, c'est le point situé au niveau du nord-est des prairies subhalophiles et à proximité de la mare plate qu'il y a eu le plus d'espèces contactées appartenant à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, c'est **globalement dans la roselière située de part et d'autre de la route de l'estuaire et le long du chemin de halage, que ces espèces sont les plus notées**. Les espèces nicheuses de la liste rouge nationale et de celle de Haute-Normandie sont globalement moins présentes dans la partie ouest de la zone étudiée et dans le marais de Cressenval. Il y a une bonne richesse spécifique sur l'ensemble de la réserve, à part sur certains secteurs comme les périphéries de Cressenval, le centre des prairies du Hode et la roselière du sud de la route de l'estuaire. 149 espèces ont été contactées lors des points et parcours effectués entre 1999 et 2014, **24 sont classées dans l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux et 31 espèces sont inscrites dans la nouvelle liste rouge des espèces nicheuses menacées de France**. La rousserolle effarvate ne fait pas partie de ces listes, mais elle est présente en effectif dépassant 1 % de la population nationale, comme la bergeronnette flavéole.

Bilan et perspectives

L'estuaire de la Seine accueille en période de reproduction, une richesse avifaunistique importante. Il est, de plus, un site d'importance nationale ou régionale pour plusieurs espèces d'oiseaux et abrite des espèces à statut de conservation défavorable en Europe. Cette richesse avifaunistique est en partie due à la position géographique de l'estuaire, mais elle s'explique surtout par la **variété des habitats et des superficies considérables** qu'ils occupent. La légère baisse du nombre d'espèces contactées qui semble se faire sentir reste un paramètre à surveiller. Elle peut en effet témoigner d'une **érosion de la qualité et/ou de la diversité des milieux et/ou d'une intensification des pratiques** au sein de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine.

La roselière est un milieu présentant un fort intérêt ornithologique en période de reproduction, il est donc important de maintenir sa surface actuelle. Les espèces paludicoles ayant des besoins différents, il est primordial de maintenir dans cette roselière une mosaïque avec différents stades d'évolution. Il faudra également veiller à **maintenir le caractère humide** des prairies au printemps. Le pâturage devra être extensif.

Il faudra poursuivre ce suivi afin de garder un œil sur les qualités d'accueil des oiseaux nicheurs et éventuellement mettre en place une analyse en relation avec l'habitat.